

- VOL DES JCC.
- INTÉRESSEMENT.
- Où EST NOTRE PRIME DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES?

Mardi 12 juin 2018

Vol de jours de JCC à Renault Cléon : La justice donne raison aux salariés et à la CGT.

Rappel: En mars 2013, les syndicats CFE/CGC, CFDT et FO ont signé un accord de compétitivité qui a permis à la direction de supprimer 21 jours de congés pour les salariés en équipe et 18 jours pour les salariés de nuit. (Mais également de supprimer des milliers d'emplois, de faire exploser la précarité...). A Cléon, nous travaillons 1 mois gratuitement tous les ans depuis 2013 !!!

La CGT a engagé la lutte contre cet accord qui devait soi-disant «sauver des sites de la fermeture» (alors que Renault a fait 1.3 milliards d'euros de bénéfices en 2013...).

Des milliers de salariés ont répondu aux appels à la grève de la CGT avec blocage du site, défilés dans les ateliers... Ce qui n'a pas empêché les autres syndicats de valider cet accord.

La CGT a diffusé plusieurs tracts pour inviter les salariés de Cléon à engager, avec la CGT, une action en justice contre ce vol manifeste.

A Cléon, 37 salariés ont décidé d'engager cette action en justice, demandant le remboursement des jours volés depuis mars 2013. (80 dossiers avec Renault Flins).

Le conseil de prud'hommes de Boulogne Billancourt vient de donner raison aux salariés et à la CGT. Nous reviendrons en détail sur le sujet.

Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu.

Prime d'intéressement local.

Dernière réunion de négociation sur l'intéressement local s'est tenue hier, lundi 11 juin.

Rappel : l'objectif est de négocier un avenant à l'accord signé en juin 2017 pour l'année 2018,

- Cet avenant devra être signé avant le 30 juin.

Rappelons qu'à Cléon, seule la CGT peut valider cet accord. Soyons sérieux, certaines organisations syndicales se disent les seules capables de négocier cet avenant... Négocier quoi ?

Nous le savons, la direction a un budget à ne pas dépasser, et laisse une «toute petite marge de manoeuvre» pour la négo, à condition que ça «rentre dans son budget»... Nous ne sommes pas dupes, nous !!! La CGT a fait des propositions :

- Le versement d'une avance de 750 euros en juillet.
- Le maintien du solde fin janvier 2019.

La CGT demande également

- Que les intérimaires touchent une prime équivalente à celle touchée par les salariés Renault. C'est possible, il suffit de prendre une toute petite partie des 1.2 milliards que vont toucher les actionnaires en 2018 !!!
- La suppression de l'indicateur sur les accidents qui «incite les salariés à ne pas déclarer les accidents de travail» et surtout de ne pas comptabiliser les accidents des intérimaires...
- PPM : Revoir à la baisse l'objectif 2018 : la direction maintient l'objectif de 2017, alors que le réalisé en 2017 est 3 fois plus élevé. Est-ce un moyen de revoir la prime à la baisse? Sur ces sujets : c'est «non» ! Nous y reviendrons.

Nous parlons d'intéressement, mais où est notre prime de participation aux bénéfices ? Lisez la suite....

Réfléchissons ensemble

Les fins de mois sont difficiles, nous sommes de plus en plus nombreux à avoir des difficultés à joindre les deux bouts.

Chez ceux qui ont les salaires les plus bas bien sûr, mais pas seulement.

- Pourquoi les salaires sont-ils si bas dans un groupe comme Renault qui est une entreprise florissante, qui bat des records de bénéfices, qui a le patron le mieux payé d'Europe ?
- Comment se fait-il que l'ensemble des syndicats avec les salariés n'arrivent pas à faire que les salaires augmentent aussi vite que le coût de la vie ?

Dans les semaines qui suivent nous allons tenter dans nos écrits, ensemble, d'y voir plus clair. Commençons :

Pourquoi n'a-t-on jamais de Participation aux bénéfices chez Renault ?

Pourtant la loi est claire : « La participation a pour objectif de garantir collectivement aux salariés le droit de participer aux résultats de l'entreprise».

Elle prend la forme d'une participation financière, calculée en fonction du bénéfice net de l'entreprise Obligatoire dans les entreprises d'au moins 50 salariés, la participation obéit à des règles de calcul et de versement différentes de l'intéressement

Alors pourquoi la CGT se retrouve-t-elle toujours seule à exiger une participation aux bénéfices comme l'exige la loi et non une prime d'intéressement ?

Les différences :

<u>L'intéressement</u>: Outil de management, elle vise à associer les salariés d'une entreprise à sa réussite et à sa bonne marche. Pour la toucher, il faut que les syndicats se retrouvent d'accord avec la politique de l'employeur.

Etre d'accord avec l'employeur, avec sa « compétitivité », son « blocage des salaires », sa « recherche de plus de précarité », etc, revient à dire que les salariés doivent être d'accord avec tous les choix de l'employeur...

Alors pourquoi une entreprise comme Renault verse 0 euro de participation ? Etrange ?

Il faut que l'entreprise fasse des bénéfices!

Comme Renault a fait plus de 5,3 milliards de bénéfices l'année dernière, il est évident que nous devrions toucher une participation aux bénéfices... Et pourtant ?

Renault triche, c'est aussi simple que cela!

Depuis la privatisation de Renault, les dirigeants ont mis en place un montage financier avec Renault SAS (Société par Actions simplifiée) et Les SNC (Société en Nom Collectif) sur les sites de fabrications qui ont permis de gruger les salariés sur la « participation aux bénéfices » qui est un dispositif légal obligatoire dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés.

L'intéressement n'a rien à voir avec la participation aux bénéfices. La CGT se retrouve seule à exiger de la direction de Renault d'arrêter de « tricher » et de verser une réelle prime de participation!

Pourquoi seule la CGT revendique un 13ème mois ?

Des milliers d'entreprises petites, moyennes ou grosses versent un 13ème mois à leurs salariés, (la majorité des entreprise du CAC 40, et même Renault MCA à Maubeuge), alors pourquoi pas sur le reste du groupe?

Depuis des années, le groupe Renault bat des records de bénéfices. Au point que c'est un des arguments de la direction : « le PDG - C. Ghosn - est certes un patron très bien payé car, sous sa direction, le groupe est devenu très compétitif ».

S'il y avait en plus de la participation un 13ème mois, nos salaires progresseraient réellement.

- De plus, un 13 ème mois profiterait à tous. En Effet, les salariés intérimaires la toucheraient également.

Et ce n'est pas cela qui mettrait Renault sur la paille!